

# Les priorités de l'UNICEF pour les enfants 2002-2005

Pour chaque enfant  
Santé, Éducation, Égalité, Protection  
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ

unicef 

2002

2005

# Les priorités de l'UNICEF pour les enfants 2002-2005

---

Vue d'ensemble du Plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF pour la période 2002-2005. Le texte complet, document ICEF/2001/13/7 et Corr. 1 Conseil d'administration de l'UNICEF, est également disponible.

Deuxième édition

Les cinq priorités de l'UNICEF

**EFFORTS**

Les résultats

---

L'UNICEF a mobilisé ses ressources pour obtenir des résultats en faveur des enfants dans les cinq domaines prioritaires suivants :

- ▶ Nous redoublerons d'efforts pour que toutes les filles et tous les garçons bénéficient d'une bonne éducation de base et qu'ils puissent la mener à terme ...
- ▶ Nous nous emploierons à promouvoir le développement intégré du jeune enfant, afin de donner à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie ...
- ▶ Nous nous efforcerons de protéger chaque enfant contre la maladie et les handicaps, en mettant l'accent sur la vaccination élargie ...
- ▶ Nous lutterons contre la propagation du VIH/SIDA et nous veillerons à ce que les enfants et les jeunes qui ont déjà contracté le virus reçoivent les soins adéquats ...
- ▶ Et nous prendrons des initiatives visant à mieux protéger les enfants de la violence, de l'exploitation, des sévices et de la discrimination ...

Nos efforts resteront axés sur ces cinq priorités en toutes circonstances, y compris en cas de conflit, de situation d'urgence et de catastrophe naturelle. Et, à l'échelle de l'organisation, nos activités quotidiennes et notre planification seront harmonisées afin d'atteindre des objectifs spécifiques en faveur des enfants dans ces cinq domaines.

1

---

Nous sommes convaincus que les résultats obtenus dans ces cinq domaines prioritaires contribueront largement à faire respecter les droits des enfants dans leur intégralité. Et que les progrès accomplis dans un domaine permettront de progresser dans les autres, créant ainsi une dynamique propre à briser l'engrenage de la pauvreté, de la violence, de la discrimination et des échecs en matière de développement humain.

Comme nous avons décidé de cibler nos efforts sur ces priorités, nous devons progressivement mettre fin à certains projets en cours et ne pas entreprendre certaines des nouvelles initiatives que nous avons envisagées. Mais nous sommes convaincus que grâce à ce cadre de travail, nos interventions auront des répercussions considérables sur la vie des enfants et des jeunes.

## Notre cadre organisationnel

UN MONDE  
DIGNE DES  
ENFANTS

Qui plus est, ce cadre nous permet de bâtir « Un monde digne des enfants » et de contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux de la Déclaration du Millénaire et d'autres accords internationaux. Notre action et nos stratégies continueront de s'appuyer sur la Convention relative aux droits de l'enfant, ses protocoles facultatifs et sur d'autres normes internationales de protection des droits des enfants.

---

L'UNICEF tire parti de ses 55 ans d'expérience pour organiser ses programmes, ses partenariats, ses alliances, ses campagnes de plaidoyer et ses opérations internes – au niveau des pays, des régions et du siège – en fonction de ces cinq priorités.

Dans chaque bureau de l'UNICEF, nous tenterons d'identifier toutes les disparités et toutes les formes de discrimination à l'encontre des enfants et des femmes et d'y porter remède, et nous ciblerons nos interventions sur les groupes défavorisés, ainsi que sur les enfants et les adolescents à risques.

Le travail que nous entreprendrons dans les cinq domaines prioritaires tiendra compte des réalités locales et de la situation spécifique dans laquelle vivent les enfants. Mais partout, le logo de l'UNICEF évoquera un partenaire digne de confiance et sera synonyme d'excellentes qualités organisationnelles et d'une source d'expertise crédible basée sur l'analyse, l'expérience pratique et les progrès accomplis en matière d'éducation des filles, de développement intégré du jeune enfant, de programme élargi de vaccination, de lutte contre le VIH/SIDA et de protection des enfants contre la violence, l'exploitation, les sévices et la discrimination.

3

Nous renforcerons nos capacités dans chacun des domaines concernés afin d'obtenir des résultats pour les enfants. Lorsqu'il le faudra, nous suivrons de nouvelles formations, nous recruterons de nouveaux collègues, nous élargirons nos alliances et nous renforcerons nos partenariats.

Nous rassemblerons les fonds nécessaires pour répondre aux besoins globaux des enfants dans les cinq domaines prioritaires. Nous mobiliserons nos ressources de telle sorte que les programmes de pays puissent développer leurs propres réseaux et forger leurs propres partenariats, à long terme mais aussi dans les situations d'urgence.

Nous mettrons à profit notre capacité à intervenir partout dans le monde, notre approche internationale et la confiance qu'inspire le mandat que nous avons reçu de l'Assemblée générale pour défendre les enfants partout dans le monde.

Le contexte de notre plan

Raison d'être

**RÉSULTATS**

Nous collaborerons avec les gouvernements, les organisations internationales et nationales, les institutions des Nations Unies, les ONG, les organisations communautaires, les pouvoirs publics locaux et le secteur privé, ainsi qu'avec les groupes religieux et les associations culturelles, les dirigeants communautaires, le grand public, les familles, les enfants et les jeunes.

En bref, chaque fois que s'en présentera l'occasion, l'UNICEF travaillera avec tous ceux qui partagent sa vision, ses valeurs et son engagement à défendre les droits de chaque enfant.

---

Le plan formulé pour la période 2002–2005 ne surgit pas du néant.

L'UNICEF a accumulé une expérience pratique de près de six décennies et dispose donc d'une expertise considérable dans chacun des domaines prioritaires dans les 162 pays, zones et territoires où il est présent.

Nous disposons en outre, pour la période 1990–2000, des examens de fin de décennie des efforts nationaux et internationaux déployés en faveur des enfants, assortis de rapports détaillés fournis par plus de 155 pays, et couvrant plus des trois-quarts de tous les enfants du monde.

En substance, notre plan pour les quatre années à venir est l'application des leçons apprises dans le passé.

---

En dernier ressort, l'UNICEF sera jugé sur sa capacité à bâtir un monde où chaque enfant pourra exercer pleinement ses droits. Alors que nous entamons un nouveau chapitre de notre histoire, nous sommes convaincus que notre action dans ces cinq domaines – l'éducation des filles, le développement intégré du jeune enfant, les programmes élargis de vaccination, la lutte contre le VIH/SIDA et la protection des enfants - est la meilleure façon d'assumer efficacement nos responsabilités envers les enfants du monde.

Notre succès se mesurera aux résultats que nous obtiendrons.

**CEDE**

**Dans un monde digne des enfants**

- 1 | Les gouvernements, les groupes du secteur privé et la société civile se portent garants du développement économique et social de tous, ainsi que du respect de leurs droits.
- 2 | Les dirigeants utilisent leur pouvoir et leur influence pour s'assurer que chaque enfant jouit du droit et de la possibilité de grandir et de se développer dans la dignité, la sécurité et de réaliser tout son potentiel.
- 3 | La Convention relative aux droits de l'enfant est le socle sur lequel reposent les lois, les comportements et les grandes lignes des politiques et des programmes. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes joue le même rôle.
- 4 | La gouvernance à tous les niveaux et sous tous ses aspects garantit
  - ▶ l'intérêt supérieur de l'enfant
  - ▶ la non-discrimination
  - ▶ la survie et le développement des enfants
  - ▶ la participation des enfants.

L'UNICEF et les femmes

**AUTONOMIE**

### Étant donné que

- 1 | L'UNICEF s'est engagé à soutenir l'égalité des droits pour les femmes et les filles, et qu'il considère la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes comme un instrument complémentaire de la Convention relative aux droits de l'enfant ;
- 2 | Le droit des femmes à participer aux décisions qui les concernent est essentiel pour faire respecter les droits des enfants ; et que
- 3 | Les droits, l'égalité et l'autonomie des femmes sont particulièrement importants pour que les enfants grandissent en bonne santé et pour constituer des familles, des communautés et des nations elles-mêmes en bonne santé ;

9

### l'UNICEF s'engage à

- 1 | Soutenir la pleine participation des femmes et leur autonomie au sein de leur famille et de leur communauté ; et à
- 2 | Lutter pour mettre fin à la violence que subissent les femmes, notamment au sein de leur famille.

Les priorités

# POUR LES ENFANTS

- 1 | Éducation des filles
- 2 | La petite enfance
- 3 | Programmes élargis de vaccination
- 4 | Lutte contre le VIH/SIDA
- 5 | Protection des enfants contre la violence, l'exploitation, la maltraitance et la discrimination.

# BRISER LE CYCLE

**Pourquoi avoir choisi ces cinq priorités ?**

- ▶ Elles contribuent directement à faire respecter un grand nombre des droits de chaque enfant.
- ▶ Elles ont un effet multiplicateur sur beaucoup d'autres droits.
- ▶ Elles sont liées entre elles – les progrès accomplis en faveur de l'une facilitent les progrès vers les autres.
- ▶ Ensemble, elles créent une dynamique propre à briser le cycle de la pauvreté et des échecs en matière de développement humain.
- ▶ Ce sont celles qui nous permettent de générer et mobiliser la plus grande volonté politique, et de créer des partenariats et des alliances au nom des enfants.
- ▶ Ce sont les domaines où l'UNICEF peut exercer l'impact le plus profond sur la vie des enfants.

Le succès dépendra de

Nos responsabilités

**RÉSULTATS**

---

La mise en place de programmes de pays efficaces, fondés sur la coopération, restera un objectif prioritaire de tous nos efforts, car c'est un facteur essentiel de réussite.

**En outre, le succès dépendra de**

- ▶ l'excellence de nos programmes
- ▶ la qualité de nos partenariats
- ▶ la qualité de notre information, de notre communication et de nos campagnes de sensibilisation
- ▶ l'excellence de notre gestion interne et de nos opérations.

Nous savons que l'UNICEF ne peut pas assumer seul la totalité de ce qui doit être fait en faveur des enfants. Mais nous savons également que nous devons mettre tous nos moyens en œuvre pour changer le monde et défendre les intérêts des enfants.

Nos activités de planification, de surveillance, d'évaluation et d'établissement de rapports – au niveau des pays, des régions et du siège – seront axées sur les cinq priorités organisationnelles. La Directrice générale présentera au Conseil d'administration de l'UNICEF les résultats obtenus dans chacun de ces domaines. Et ces résultats seront au cœur de nos communications internes et externes.

**Priorité no. 1**

# ÉGALITÉ

**Ce qu'il faut faire :**

**Résultats d'ici à 2005 :**

# L'éducation des filles

*Une éducation de qualité pour les filles est l'équivalent d'une éducation de qualité pour les garçons. L'éducation aide à la fois les filles et leurs futurs enfants. Les filles et les femmes ont les moyens de réaliser leur potentiel. Moins de femmes mourront pendant la grossesse et l'accouchement. On enregistrera moins de décès de nourrissons. La nutrition et la santé d'un plus grand nombre d'enfants s'amélioreront. Les familles auront un revenu supplémentaire. Davantage de femmes se marieront plus tard et auront moins d'enfants. Elles seront plus nombreuses à assumer des rôles dirigeants. Elles participeront davantage aux prises de décisions en matière de finances. Un plus grand nombre de femmes contribueront à la politique sociale. Davantage de filles et de femmes pourront exercer pleinement leurs droits.*

- 
- ▶ Scolariser toutes les filles
  - ▶ Aider toutes les filles à rester à l'école
  - ▶ Veiller à ce que toutes les filles apprennent ce dont elles ont besoin pour réussir.
- 
- ▶ Réduire de 30 pour cent le nombre de filles non scolarisées
  - ▶ Améliorer la qualité des écoles dans 50 pays au moins
  - ▶ Garantir les progrès de l'apprentissage et l'égalité des sexes.

## Priorité no. 2

Ce qu'il faut faire :

Résultats d'ici à 2005 :

**LE MEILLEUR  
DÉPART DANS LA VIE**

# La petite enfance

*Pour donner à un enfant le meilleur départ possible dans la vie, il faut adopter une démarche qui intègre tous les éléments de son développement dès son plus jeune âge. On jette ainsi les fondements sur lesquels reposent tous les autres droits. Cette démarche, qui requiert l'apport des secteurs de la santé, notamment la santé des femmes, de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement de l'environnement, présente toute une série d'avantages. A court terme d'abord : la survie de l'enfant, sa croissance et son développement en bonne santé. A moyen terme ensuite : la stimulation de la réflexion, l'acquisition du langage, le développement psychologique et social, la préparation à l'école et la confiance en soi. Et enfin à long terme : la réussite scolaire et plus tard dans la vie, en tant que membre actif de la société.*

- 
- ▶ Mettre spécialement l'accent sur les enfants de moins de trois ans
  - ▶ Renforcer les capacités des familles à s'occuper de leurs enfants, notamment les plus vulnérables
  - ▶ Accroître l'accès des familles et des communautés à des services de base de bonne qualité et à des moyens d'existence adéquats
  - ▶ Promouvoir l'égalité des sexes et garantir les droits et le statut des femmes
  - ▶ Renforcer et intégrer les politiques nationales de développement du jeune enfant.

19

- 
- ▶ Réduire le taux de mortalité des nourrissons et des enfants
  - ▶ Améliorer la santé des nourrissons et des enfants de moins de cinq ans
  - ▶ Mettre en œuvre des programmes intégrés de prestation de services pour réaliser tous les droits du jeune enfant dans 80 à 100 pays enregistrant les besoins les plus urgents et/ou les disparités les plus criantes
  - ▶ Mettre en place des systèmes d'enregistrement des naissances plus efficaces pour les garçons comme pour les filles
  - ▶ Améliorer les soins des enfants fournis par les familles et les communautés dans tous les pays.
  - ▶ Accroître le nombre d'enfants de moins de trois ans bénéficiant de soins communautaires ou collectifs de bonne qualité.

## Priorité no. 3

Ce qu'il faut faire :

Résultats d'ici à 2005 :

# SURVIE

# Les programmes élargis de vaccination

*La vaccination et l'apport en micronutriments sauvent la vie de millions d'enfants chaque année. Il est possible d'atteindre presque tous les enfants, même dans des situations très difficiles. La vaccination et l'apport en micronutriments ont des effets remarquables sur la santé de populations tout entières. Ces stratégies sont d'un coût abordable et se sont révélées rentables. Elles aident les familles et les communautés à améliorer les soins à donner aux enfants. Elles renforcent les systèmes de soins de santé primaire et peuvent servir à maîtriser les épidémies.*

- 
- ▶ Protéger tous les nourrissons et enfants de moins de cinq ans contre les maladies évitables et les incapacités
  - ▶ Prévenir la propagation des maladies de l'enfance
  - ▶ Vacciner tous les enfants contre les maladies de l'enfance
  - ▶ Se servir des programmes élargis de vaccination comme points d'entrée pour mener d'autres interventions de santé.
- 
- ▶ Atteindre une couverture vaccinale de 80 pour cent dans chaque district dans 80 pour cent des pays
  - ▶ Éradiquer la poliomyélite
  - ▶ Réduire de moitié les décès imputables à la rougeole
  - ▶ Éliminer le tétanos néonatal et maternel
  - ▶ Multiplier par deux le nombre de pays ayant une couverture adéquate de distribution de vitamine A.

**Priorité no. 4**

# **SAUVER LA VIE**

**Ce qu'il faut faire :**

**Résultats d'ici à 2005 :**

# La lutte contre le VIH/SIDA

*Le VIH/SIDA empêche un grand nombre de femmes et d'enfants d'exercer pleinement leurs droits. Aucune région ne peut s'en prémunir. Le VIH/SIDA exacerbe la pauvreté, la malnutrition, les conflits armés, les inégalités entre hommes et femmes et l'exploitation sexuelle. Il grève les ressources des familles, des communautés et des services des gouvernements. L'infection à VIH peut être évitée. Il est possible d'apporter des soins, un soutien et une protection à ceux qui sont affectés par le VIH/SIDA.*

- 
- ▶ Prévenir l'infection à VIH chez les jeunes
  - ▶ Prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant
  - ▶ Accroître les soins à donner aux enfants et aux parents vivant avec le VIH et le SIDA
  - ▶ Renforcer la protection, les soins et l'appui à donner aux orphelins et autres enfants touchés par le VIH/SIDA.
- 
- ▶ Achever les analyses d'impact du VIH/SIDA, ventilées par sexe et par âge, pour chaque pays
  - ▶ Mettre en œuvre des politiques nationales, des stratégies et des plans d'action dans tous les pays touchés par le VIH/SIDA, afin de
    - réduire le risque encouru par les jeunes
    - prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant
    - protéger les enfants orphelins ou rendus vulnérables par le VIH/SIDA.

## Priorité no. 5

Ce qu'il faut faire :

Résultats d'ici à 2005 :

**DIGNITÉ  
HUMAINE**

# Protéger les enfants contre la violence, la maltraitance, l'exploitation et la discrimination

*La protection est un impératif universel et tout enfant a le droit d'être protégé. La violence, les mauvais traitements, la négligence, l'exploitation et la discrimination menacent les enfants tout au long de l'enfance. Les enfants et les jeunes y compris ceux qui sont nés en bonne santé, risquent plus que les adultes d'être blessés, négligés, maltraités, exploités. Leur vie même est menacée et leur développement s'en trouve compromis. Des millions d'enfants, exploités et en butte aux mauvais traitements, souffrent à l'abri des regards; ils peuvent en effet être victimes de la violence dans leur famille, à l'école, dans leur communauté ou dans des institutions.*

- 
- ▶ Créer un environnement qui protégera les enfants contre la maltraitance et l'exploitation de la même façon qu'une alimentation saine et de bons soins de santé les protègent contre la maladie.
    - Rassembler des données sur tous les pays
    - Mettre en œuvre des lois, des politiques et des programmes qui protègent les enfants
    - Prévenir la violence et les mauvais traitements en soutenant les familles et les communautés
    - Atténuer l'impact de la violence par le biais de programmes d'aide et de réinsertion.
  
  - ▶ Un environnement protecteur et renforcé pour les enfants qui permettra de :
    - Réduire la violence exercée contre les enfants
    - Éliminer les pires formes du travail des enfants
    - Accroître la protection des enfants lors des conflits armés
    - Mettre fin à la discrimination sous toutes ses formes.
    - Créer un système qui permettra d'offrir des soins, via la famille et la communauté, à tous les enfants qui en ont besoin

**PRENDRE  
L'INITIATIVE**

« L'intérêt des enfants doit être au cœur même de toutes les décisions politiques, économiques et sociales et de tous nos comportements et actes quotidiens. »

*Kofi A. Annan*  
*Secrétaire général des Nations Unies*

« Chacun d'entre nous peut montrer la voie à suivre dans le cadre de ses activités quotidiennes s'il prend la peine de se poser la question : 'En quoi cette décision, ce choix, affectent-ils la vie des enfants ?' »

*Carol Bellamy*  
*Directrice générale de l'UNICEF*

Pour obtenir de plus amples informations sur le Plan stratégique, veuillez vous adresser à l'Unité de planification stratégique, Division des politiques et de la planification.

Publié par l'UNICEF  
Division de la communication  
3 United Nations Plaza, H-9F  
New York, NY 10017, Etats-Unis

Site Internet : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)  
E-mail : [pubdoc@unicef.org](mailto:pubdoc@unicef.org)

Deuxième édition  
Novembre 2002